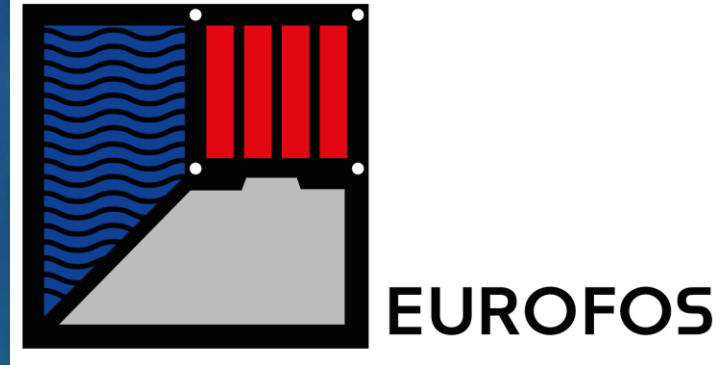


Objectifs de progression – Index Egalité Hommes Femmes 2022



Indicateur n°1: “Ecart de rémunération”

- Obtention d'un score de 27/40 sur l'Index 2022
- Objectif de passer à un score de 30/40 sur l'Index 2023

Indicateur n°2: “Ecart d'augmentations individuelles”

- Pas d'objectif amélioration car le score maximum de 35/35 a été atteint sur l'Index 2022

Indicateur n°3: “Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité”

- Pas d'objectif amélioration car le score maximum de 15/15 a été atteint sur l'Index 2022

Indicateur n°4: “Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations”:

- Obtention d'un score de 0/10 sur l'Index 2022
- Objectif de passer à un score de 5/10 sur l'Index 2023